

Le Monde **ECONOMIE**

Sexe, drogue et légalisation

14 décembre 2010

[Le Monde Economie](#)

© Le Monde, 2010. Tous droits réservés.

La chronique de la semaine

Après des mois de débats houleux, la " proposition 19 ", qui visait à légaliser la consommation de cannabis en Californie, n'a pas abouti, n'ayant pas recueilli les suffrages nécessaires. Parallèlement, en France, entre la série " Maison close " de Canal+, les nombreux ouvrages qui fleurissent sur le sujet pour les fêtes et les politiques qui, telle la députée Chantal Brunel (Seine-et-Marne, UMP), militent pour la réouverture des maisons closes, le vieux débat sur la légalisation de la prostitution est revenu dans l'actualité.

Les arguments sont identiques. Légales ou pas, ces industries prospèrent. La différence, c'est que, lorsqu'elles sont dans la clandestinité, elles alimentent le crime organisé et présentent une menace pour la santé et l'ordre public. Puisque la prohibition n'empêche pas les consommations, autant légaliser les activités incriminées pour mieux les contrôler. L'Etat réalise alors un double bénéfice, fiscal d'une part, par les nouveaux prélèvements que la légalisation génère, et en coût de répression d'autre part, avec l'affaiblissement des mafias induit par la diminution de leurs activités, et tout cela à un niveau de consommation constant.

Présentée comme cela, la légalisation n'aurait donc que des avantages. De fait, d'après un récent sondage, près de 60 % des Français seraient favorables à la réouverture des maisons closes. Le problème, c'est que ce discours occulte certains aspects problématiques de la légalisation, notamment le fait qu'elle entraîne en réalité une augmentation des consommations.

La prohibition constitue une barrière à l'entrée des marchés. Les mafias s'y organisent en cartels, ce qui leur permet de pratiquer des prix élevés. Certaines études montrent que l'héroïne est vendue dix-neuf fois plus cher du fait de sa prohibition et de la structure de marché cartellisée associée. Si l'Etat veut éliminer les mafias par la légalisation et qu'il applique le prix des cartels, ces derniers réagiront en baissant leur marge, cassant les prix et gonflant la demande.

C'est un problème pour la prostitution, où le prix permettant l'éviction des réseaux mafieux est en deçà de tout minimum légal. Du coup, les pays où les maisons closes sont tolérées, tels que l'Australie, les Pays-Bas ou l'Allemagne, n'ont pas réussi à éliminer la prostitution clandestine et ont en revanche gonflé le nombre de prostituées. On estime ainsi qu'avec ses 16 millions d'habitants, les Pays-Bas comptent autant de prostituées que la France. L'Allemagne, elle, en compte vingt fois plus.

Pour les psychotropes, les prix étant flexibles, l'élimination des trafiquants par une politique de l'offre est possible. Le prix à payer est une hausse des consommations, comme en témoigne l'expérience de la prohibition aux Etats-Unis dans les années 1920. Les données de mortalité et de morbidité révèlent en effet que la consommation d'alcool a chuté de 70 % au début de la Prohibition, avant d'augmenter de 30 % à 40 % à la fin.

Le bénéfice de cette diminution en termes de santé publique est à mettre en regard du coût considérable généré par l'émergence de la mafia américaine, toujours en place aujourd'hui.

La légalisation est un instrument majeur dans la lutte contre le crime organisé. Elle est souhaitable à ce titre. Mais pour en limiter les effets pervers, les recettes fiscales supplémentaires devraient être allouées au financement de politiques de gestion de la demande et de prévention, ainsi qu'à des mesures de répression des mafias, le but étant d'augmenter les coûts de " fonctionnement " de ces dernières pour faciliter leur éviction du marché des produits légalisés.

Emmanuelle Auriol, Ecole d'économie de Toulouse